



Divulagation de mes propos ecrits sur experatoo

Par **tixidre**, le **27/12/2007** à **02:03**

Ceux qui sont interesses , se reconnaîtront !, le fait de recopier des propos sur experatoo concernant ma vie privee sans autorisation de celui qui les a produit , cad moi ,atteigne ma liberte , d'autant que la copie de ces propos sont adresses à ma femme qui etait parfaitement au courant de ce que j'avais ecrit ! je vous conseille vivement de revoir les lois sur la commission et libertes informatiques. rSi cela se reproduit , ce serait dans l'obligation d'agir afin que ma vie privee soit respectee comme il se doit .rM.TIXIDRE jean-michel

Par **Jurigaby**, le **27/12/2007** à **16:50**

Bonjour.rnrnVous parlez de quoi là? Parce que personnellement, je ne me reconnais pas du tout.rnrnSi vous vouliez bien être plus explicite, je procéderai à la modération des messages..

Par **tixidre**, le **30/12/2007** à **18:56**

Bonjour ,rJe ne mets pas en cause une personne travaillant sur ce site . rJe dis que des personnes de mon entourage familial se sont servis de mes propos , ils les ont imprime puis divulgue sans mon autorisation rC'est une atteinte à ma vie privee .rVoilà , c'est tout .

Par **Jurigaby**, le **30/12/2007** à **21:44**

Bonjour.
Oh oui, pardon, j'avais pas compris..
Bon courage a vous alors.
Si on peut faire quelque chose, dites le moi.

Par **tixidre**, le **05/01/2008** à **08:06**

Ce que vous pouvez faire ,c'est interdire la fonction imprimer , certains sites le font
.
Cordialement ,